



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires
2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Union Internationale Contre la Tuberculose Maladies Respiratoires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant « l'accord d'effacement de la dette par l'un de ses principaux créanciers ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne : « l'accord d'effacement de la dette par l'un de ses principaux créanciers ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 juillet 2024

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	193 062	189 633	3 428	7 168
Autres immobilisations incorporelles	346 030	346 030		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	666 288	655 900	10 388	13 080
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 579		13 579	13 579
Autres immobilisations financières	53 863		53 863	25 294
TOTAL I	1 272 822	1 191 564	81 258	59 122
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	268 102	62 159	205 943	236 757
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 502 109	10 000	2 492 109	10 284 584
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 331 704		10 331 704	7 238 411
Charges constatées d'avance	81 333		81 333	108 898
TOTAL III	13 183 248	72 159	13 111 089	17 868 649
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	538 600		538 600	2 011 041
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	14 994 670	1 263 723	13 730 948	19 938 812

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	211 992	198 037
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 101 073	1 708 715
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 800 000	1 300 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 808	1 795
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	17 756 156	25 186 174
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 546 549	516 434
Utilisations des fonds dédiés	1 684 720	3 109 580
Autres produits	22 783	3 684
TOTAL I	26 125 082	32 024 421
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		1 433
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	11 985 252	10 658 884
Aides financières	2 392 110	8 956 437
Impôts, taxes et versements assimilés	157 085	177 430
Salaires et traitements	7 411 560	8 296 063
Charges sociales	601 821	1 274 935
Dotations aux amortissements et dépréciations	72 353	53 417
Dotations aux provisions		129 017
Reports en fonds dédiés	2 574 277	2 169 774
Autres charges	846 691	198 713
TOTAL II	26 041 148	31 916 103
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	83 934	108 318
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	309 964	137 242
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 472 441	
Différences positives de change	1 681 861	777 057
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 464 266	914 299
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		1 356 832
Intérêts et charges assimilées	25	
Différences négatives de change	844 328	922 706
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	844 353	2 279 539
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 619 913	-1 365 239
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 703 846	-1 256 922

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 594 571	27 397
Sur opérations en capital		1 298 672
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	49 011	106 152
TOTAL V	10 643 581	1 432 221
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 488	44 535
Sur opérations en capital		12 412
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 985	222 527
TOTAL VI	27 472	279 475
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 616 109	1 152 746
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	69 533	23 891
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	40 232 929	34 370 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	26 982 507	34 499 007
EXCÉDENT OU DÉFICIT	13 250 422	-128 067

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 13 730 948 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 13 250 422 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social

L'association intitulée Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 1999, dont la déclaration de création a été publiée au Journal officiel du 9 novembre 1999, a pour but de mettre fin aux souffrances dues à la tuberculose et aux maladies pulmonaires, anciennes et nouvelles, la prévention contre les maladies respiratoires et les soins. Elle vise à garantir que personne n'est laissé à l'écart, que les personnes sont traitées de manière égale et qu'une attention particulière est accordée aux populations et communautés vulnérables et marginalisées.

L'Union est une organisation de membres, une organisation technique et une organisation scientifique. Nous avons été créés en 1920 et sommes dirigés par des personnes engagées dans notre vision: un monde plus sain pour tous, exempt de tuberculose et de maladie pulmonaire. Nos membres sont des organisations et des individus de toutes les régions du monde.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Description de l'objet social et des activités de l'association

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Lutte contre la Tuberculose :

L'Union œuvre à l'élimination mondiale de la tuberculose. Nous soutenons une prévention et des soins de haute qualité et accessibles pour les personnes atteintes et à risque de tuberculose, afin d'élargir la base de données probantes pour les soins et la prévention de la tuberculose et de mettre en œuvre de nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

- Lutte Anti-tabac :

Le tabac tue huit millions de personnes chaque année, dont 65 000 enfants qui meurent de maladies liées à la fumée secondaire. La pandémie de COVID-19 apporte une nouvelle urgence à la réduction de la consommation de tabac, et l'augmentation de la nicotine et des produits du tabac tels que les cigarettes électroniques présente de nouveaux défis et complexités dans la lutte contre le tabac.

L'Union centre son travail de lutte antitabac autour de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) - un traité international sur la santé - et d'un ensemble de mesures fondées sur des preuves prouvées pour réduire l'usage du tabac appelé MPOWER. Notre travail s'étend sur plus de 50 pays, touchant les deux tiers des fumeurs dans le monde. Nous nous concentrons sur les pays à revenu faible et intermédiaire, où se produisent 80% des décès dus au tabac.

- Lutte contre les maladies non transmissibles :

Les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, sont désormais des facteurs importants dans deux décès sur trois dans le monde. Avec la prévalence de l'usage du tabac encore très élevée dans de nombreuses régions du monde et les taux croissants d'obésité, le fardeau des MNT est de plus en plus important.

Actuellement, les MNT sont sous-reconnues et sous-financées par de nombreux systèmes de santé dans le monde. Et alors que la charge de morbidité dans les pays à revenu faible et intermédiaire commence à passer des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles, ce problème, en soi, est un défi majeur de santé publique. Cela s'ajoute aux défis complexes que les MNT présentent pour ceux qui luttent contre l'impact des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et, dernièrement, le COVID-19.

L'Union joue un rôle clé dans les efforts internationaux de sensibilisation à la menace causée par l'augmentation des MNT, en tant que partenaire de l' Alliance MNT.

Description des moyens mis en œuvre

Notre action est possible grâce à une présence locale sur nos principaux terrains d'opérations. Nos spécialistes coordonnent, gèrent et supervisent nos projets, couvrant les zones géographiques comprenant parfois plusieurs pays.

Le travail de L'Union soutient directement les objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les Etats membres des Nations Unies (ONU), pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

- OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CIBLE 3.3 :

"D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles."

À l'appui de l'objectif 3.3, L'Union peut démontrer son impact en utilisant le principe "SAVOIR-PARTAGER-AGIR." Ces principes ont guidé le travail de L'Union depuis sa fondation il y a 104 ans et démontrent comment une science révolutionnaire, si elle est correctement partagée, peut conduire à une action mondiale.

Les exemples suivants montrent comment le travail de L'Union conduit au changement - de la recherche à la connaissance et à la mise en œuvre.

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où L'Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

- **PARTAGER**

SHARE est l'endroit où L'Union partage largement les preuves et les connaissances acquises, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, en aidant nos partenaires et en diffusant les dernières meilleures pratiques. Nous avons développé nos activités de « Formation » ainsi qu'un journal scientifique qui sont autant de vecteurs de diffusion et de transmission.

Notre Conférence annuelle est un lieu d'échange et d'expertise reconnue dans le milieu scientifique comme un événement essentiel.

- **AGIR**

AGIR est l'endroit où L'Union travaille avec d'autres pour mettre en œuvre des solutions, fournir des services de santé vitaux et plaider en faveur des politiques et des ressources nécessaires pour protéger la santé.

Faits caractéristiques

- L'Union a bénéficié d'un accord d'effacement de dettes accordé par l'un de ses principaux créanciers. Cet effacement de dettes a donné lieu à la comptabilisation d'un produit exceptionnel pour un montant de 10 584 122 euros.
- Cet accord, couplé à un résultat courant avant impôt significativement excédentaire, permet à L'Union de retrouver une situation financière solide matérialisée par une situation nette de plus de 2 millions d'euros.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Sur 2024, à ce jour, L'Union a reçu la confiance d'un bailleur de fonds pour mener un nouveau projet significatif pour un montant total supérieur à 5 millions de dollars.

Par ailleurs, le portefeuille de projets en cours procure actuellement une visibilité d'exploitation jusqu'à la fin de l'année 2025.

Cotisations avec contrepartie

Les cotisations des membres font maintenant l'objet d'une rubrique spécifique du compte de résultat nommée "Cotisations".

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

A L'Union les membres bénéficient également d'une réduction de tarif sur le paiement de la souscription à la Conférence.

Au sens du règlement ANC 2018-06 les cotisations des membres sont donc avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Lorsque les cotisations portent sur une période postérieure à l'exercice comptable, un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Au titre de l'exercice 2023 les cotisations totalisent 211 992 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés».

Les fonds dédiés débiteurs font l'objet d'un produit à recevoir, selon la continuité du projet et les modalités de versement des prochaines échéances à la date de l'établissement des comptes.

Par prudence, tout encaissement non réalisé à la clôture et relatif à ces produits à recevoir fait l'objet d'un test de dépréciation.

A la clôture de l'exercice les fonds dédiés s'établissent à 5 530 577 euros.

Aides financières et Contributions financières

Une aide financière est :

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les aides financières sont comptabilisées à la date d'octroi de l'aide dans un compte de charges ou de produits :

- d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité ;
- exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité.

L'Union octroie des aides financières à des entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en charges d'exploitation dans la rubrique "Aides financières".

Au titre de l'exercice 2023 le montant des aides financières octroyées s'établit à 2 392 110 euros.

L'Union reçoit des aides financières d'autres entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en produits d'exploitation dans la rubrique "Contributions financières".

Au titre de l'exercice 2023 le montant des aides financières reçues s'établit à 17 756 156 euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Types d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provision pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges s'établit à la clôture de l'exercice à 762 745 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont évalués et mentionnés dans l'annexe des comptes annuels.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (absence de convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu : Taux Iboxx Corp AA10+ (3.17% à fin 2023),
- dernière réforme des retraites introduisant une montée progressive de l'âge de départ à la retraite en fonction de l'année de naissance du salarié.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 20 913 euros.

Contributions volontaires en nature

Au regard de la surface financière de l'association la valorisation du bénévolat est non significative.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 133 385 € toutes taxes comprises.

Parmi cette somme, 0€ correspondent à des prestations entrant dans les services autres que la certification des comptes.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le Directeur exécutif.

Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.

Communiquer la rémunération des trois principaux cadres dirigeants reviendrait en conséquence à divulguer la rémunération individuelle d'un salarié.

Tableau des effectifs

	Nombre de salariés au 31/12/2023	Nombre de consultants au 31/12/2023	Total au 31/12/2023
1-Paris	11	54	65
2-Bureaux			
Inde	144	116	260
Birmanie	347	1	348
Ouganda	7	1	8
2-Total des bureaux	498	118	616
TOTAL 1+2	509	172	681
Singapour	1		1
Royaume-Uni	6	3	9
3-Total des filiales indépendantes	7	3	10
TOTAL 1+2+3	516	175	691

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel peut être décomposé en plusieurs catégories :

Catégories	Produits	Charges	Impact sur le résultat
Accord effacement de dettes	10 584 122 €		10 584 122 €
Provisions liées aux bureaux	49 011 €		49 011 €
Dettes et créances prescrites, sans objets ou sur exercices antérieures	8 927 €	5 488 €	3 439 €
Autres	1 522 €	6 075 €	-4 553 €
Provisions pour risques		15 910 €	-15 910 €
TOTAL	10 643 581 €	27 472 €	10 616 109 €

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	539 092		
TOTAL	539 092		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	662 831		3 458
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	662 831		3 458
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	38 873		28 569
TOTAL	38 873		28 569
TOTAL GÉNÉRAL	1 240 796		32 027

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			539 092	
TOTAL			539 092	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			666 288	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			666 288	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			67 442	
TOTAL			67 442	
TOTAL GÉNÉRAL			1 272 822	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	531 924	3 740		535 664
TOTAL	531 924	3 740		535 664
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	649 751	6 150		655 900
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	649 751	6 150		655 900
TOTAL GÉNÉRAL	1 181 674	9 890		1 191 564

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	26 042			26 042
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	2 011 041		1 472 441	538 600
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 009 957	21 985	833 839	198 103
TOTAL II	3 047 040	21 985	2 306 280	762 745

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	46 763	62 159	46 763	62 159
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	723 685		713 685	10 000
TOTAL III	770 449	62 159	760 449	72 159
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 817 489	84 143	3 066 729	834 903
<i>- D'exploitation</i>		62 159	1 545 277	
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>			1 472 441	
<i>- Exceptionnelles</i>		21 985	49 011	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 579		13 579
Autres immobilisations financières	53 863		53 863
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	268 102	268 102	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	5 698	5 698	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 203	11 203	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 485 207	2 485 207	
Charges constatées d'avance	81 333	81 333	
TOTAL	2 918 986	2 851 544	67 442

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 080 578	1 080 578		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	48 156	48 156		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	76 086	76 086		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 603	75 603		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	81 236	81 236		
Autres dettes	3 674 839	3 674 839		
Produits constatés d'avance	143 662	136 607	1 325	5 729
TOTAL	5 180 160	5 173 105	1 325	5 729

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 312	187 880
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	74 733	233 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 053	22 345
TOTAL	295 099	444 113

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		48 643
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 743 487	9 764 442
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	53 516	33 271
TOTAL	1 797 003	9 846 356

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	143 662	868 476
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		143 662	868 476

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	81 333	108 898
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		81 333	108 898

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Matériaux & outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				481 961	481 961
Montants de l'exercice				128 523	128 523
TOTAL				610 484	610 484
Redevances restant dues :					
À 1 an au plus				128 523	128 523
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL				128 523	128 523
Valeur résiduelle :					
À 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				128 523	128 523

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	1 044 570	899 607	4 253			1 939 924	
Contributions financières d'autres organismes	3 596 451	1 674 670	1 680 467			3 590 653	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL GÉNÉRAL	4 641 021	2 574 277	1 684 720			5 530 577	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AFD-Agence Française de dével	1 044 570	899 607	4 253			1 939 924	
TOTAL	1 044 570	899 607	4 253			1 939 924	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Canton de Vaud	15 452		14 160			1 292	
Centers for Disease Control and		94 532				94 532	
Bloomberg Initiative (BI)	949 293		794 368		-154 925		
STOP for Tobacco Control (BI)	125 885		280 811		154 925		
BMGF USEA Grant Agreement	1 476 641		307 516			1 169 125	
GFATM-HIV-Myanmar	96 463	30 015				126 477	
GFATM-India	184 376		184 376				
Various donors-APW Other (Eu	25 724	21 029	26 884			19 869	
SORT IT WHO	52 306		18 086			34 221	
GFATM-Myanmar TB	60 621		15 052			45 569	
GFATM-Myanmar COVID19	98 817		24 830			73 987	
BMGF-The Union conferences	19 472	81 965				101 438	
Janssen clinical trials	12 667		12 667				
AIS-USAID Myanmar	474 611	679 789				1 154 400	
3B_Pulse C19RM	1 718		1 718				
Family Health International 360	2 403	5 461				7 865	
CDC Foundation-Emory Univer		37 948				37 948	
Supporting research in SEAR co		723 931				723 931	
TOTAL	3 596 451	1 674 670	1 680 467			3 590 653	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	858 000				858 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	6 014 333	-128 067			5 886 266
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	-17 956 047				-17 956 047
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-128 067	128 067	13 250 422		13 250 422
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	-11 211 781		13 250 422		2 038 642
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	-11 211 781		13 250 422		2 038 642